

Coronavirus : la santé et la solidarité avant tout !



Nos organisations syndicales tiennent à assurer à l'ensemble des personnels de l'Insee et leurs proches de leur solidarité dans cette période difficile.

La crise sanitaire que nous rencontrons nous oblige à un confinement nécessaire, de manière à ne pas surcharger les hôpitaux déjà très fragilisés par des années de politique d'austérité. Nous appelons l'ensemble des personnels à privilégier leur santé et la santé publique.

Toutes les personnes sont pénalisées et certaines plus que d'autres

Nous saluons le travail effectué par les personnels hospitaliers et médicaux qui travaillent d'arrache-pied alors que les matériels de précaution primordiaux ne leur sont même pas disponibles.

Nous saluons également le travail effectué par des salarié·e·s publics ou privés, souvent précaires, qui assurent la continuité de service au contact avec le public : caissier·e·s, postier·e·s, livreur·se·s, aides à domicile, conductrice·teur·s...qui souvent vont au travail la peur au ventre de crainte de tomber malade ou de ramener la maladie à leur domicile.

La meilleure façon de remercier et de respecter tou·te·s ces travailleur·se·s qui prennent des risques pour la collectivité est aujourd'hui de **faire cesser toutes les activités non indispensables à la société!**

Le gouvernement doit obliger les employeurs à faire cesser tout déplacement non nécessaire de leur.s employé·e·s et à assurer leur sécurité si ces déplacements sont indispensables.

A l'Insee aussi il y a des inégalités

La direction de l'Insee a pu ordonner à la très grande majorité d'entre nous de rester à la maison dès le 17 mars, ce qui n'est pas le cas de toutes les entreprises. Pour autant des injonctions contradictoires persistent :

- Pour certain·e·s en ASA pour garde d'enfants : nous rappelons que la direction nationale a ouvert clairement cette possibilité, il ne faut donc pas céder à une hiérarchie intermédiaire parfois insistante pour prendre du télétravail si vous ne le pouvez pas ;
- Pour d'autres en télétravail, souvent en mode dégradé (partage de la connexion dans la journée, applications pas forcément disponibles, réseau lent, difficultés de connexion...). Rappelons que toutes et tous selon la configuration familiale et/ou du logement ne sont pas à égalité pour travailler à la maison dans de bonnes conditions.

La direction de l'Insee a également donné son plan de continuité de service public avec des opérations prioritaires, et d'autres non. Nous tenons à ce que ces priorités soient appliquées partout, et que les agent·e·s qui sont sur des travaux non prioritaires ne soient pas l'objet de pression pour remplir leurs objectifs (y compris parfois au mépris des consignes de sécurité informatique).

Télétravailler ne va pas de soi. Nombre d'entre nous n'avons pas les conditions requises pour télétravailler dans de bonnes conditions, encore moins à plein temps.

La direction doit prendre en compte chaque situation afin de permettre à chacun·e de préserver sa santé, sa sécurité ainsi que celle de ses proches. La santé et la sécurité de chacun·e et la santé publique doivent être prioritaire sur la reprise du travail, même à distance.

Certains personnels sont plus en difficulté

Les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee sont les plus précaires des agents de l'Insee (contrats à temps incomplet, salaires faibles).

La direction a ordonné l'arrêt des collectes sur le terrain (prix et enquêtes en vis-à-vis), et a garanti le maintien des salaires ainsi que la fin de leur contrat pour les agents en fin de CDD, ce qui est une bonne chose.

Toutefois la direction insiste pour que toutes les enquêtes soient réalisées et donc faites par téléphone.

Elle semble toutefois avoir donné comme consigne l'abandon pendant le confinement de TeO enquête très longue et difficile, si cela est confirmé nous nous en félicitons mais cela n'est pas suffisant.

En effet si nous reconnaissons la priorité à réaliser certaines enquêtes, l'enquête emploi notamment, vu la situation économique du pays, il nous paraît aberrant de continuer coûte que coûte une enquête aussi complexe que SRCV (ressources et conditions de vie).

La difficulté de faire passer une enquête téléphonique dans la période, y compris les interviews d'enquêtes emploi qui doivent se faire en vis-à-vis, est réelle et la direction ne veut pas en tenir compte.

Nous jugeons inadmissible que la direction de l'Insee choisisse de pénaliser les plus précaires, celles qui ont des salaires les plus faibles et les conditions de logement plus difficiles que les autres, en les contraignant à un travail rendu plus pénible.

Cette façon de frapper sur les plus précaires, commune au gouvernement qui envoie au charbon les salarié-e-s dont les activités pourraient être reportées, est rageante.

Nous continuerons de demander un allègement de la charge, et une réelle priorisation sur les enquêtes qui dans la période seront vraiment utiles à la communauté.

Enfin, **les personnels des sociétés sous-traitantes de l'Insee** : restauration, sécurité, ménage, doivent continuer à être payés de la totalité de leur salaire et ne plus avoir à venir sur place.

En conclusion provisoire :

La direction de l'Insee a pris des engagements précis sur le fait que les agents ne perdraient pas de congés ou de RTT (du fait du positionnement administratif en autorisation spéciale d'absence, quel que soit le télétravail effectué ou pas), et sur le fait que les annulations de congés étaient possibles.

Ce sont des éléments positifs que nous approuvons.

Alors que les éléments de langage gouvernementaux sont de « fournir un effort national », quel que soit le domaine économique, nous réitérons notre préférence à la préservation de la santé de toutes et tous plutôt que retourner au travail à tout prix.

Les services publics ont été cassés au fil des années au bénéfice des plus riches. Des cadeaux fiscaux aux plus puissants ont été fait aux détriment des services publics notamment de l'hôpital dont nos dirigeants redécouvrent bien tardivement l'utilité .

Le détricotage du droit du travail a plongé de nombreux salarié-e-s dans la précarité et l'incertitude. Dans le même temps l'évasion et l'optimisation fiscale battent des records.

Dans ce contexte il est indécent de se tourner vers le salariat pour lui demander à nouveau des efforts.

Un dialogue social volontairement dégradé

Des réunions téléphoniques avec les représentant-e-s du personnel ont eu lieu depuis le 17 mars.

Mais la direction nationale refuse pour l'instant toute transparence sur son plan de continuité des activités, suite à la priorisation des travaux rendue publique.

Et plus agaçant elle a visiblement interdit aux directeurs et directrices régionales de répondre aux questions des représentant-e-s locales. Notamment sur l'organisation du travail. Inadmissible !

Alors même que les directions de l'Insee sont censées répondre aux CHSCT départementaux sur de nombreuses statistiques.

D'autant que cette même direction nationale a refusé de répondre positivement à notre demande de faire des messages nationaux pour que tout-e-s les agent-e-s aient la même information...

Le 25 mars 2020

Notre activité de représentant-e-s du personnel continue pendant la crise. Vous pouvez nous contacter via les boîtes mail syndicales (syndicat-cgt@insee.fr, syndicat-fo@insee.fr, syndicat-sud@insee.fr) pour tout type de problèmes : nous chercherons à répondre au mieux aux préoccupations de chacun-e, et nous continuerons à assurer la défense collective des agent-e-s !